

Positions

à la veille de la session d'automne 2024 des Chambres fédérales

23.3601 (CE) Mo. Halte aux doublons onéreux! Permettre rapidement l'utilisation multiple des données médicales

OUI à cette motion. Une numérisation améliorée dans le secteur de la santé peut accélérer considérablement la recherche et le développement de nouvelles thérapies.

23.4183 (CN) Mo. Prix des médicaments. Simplifier les règles pour les médicaments dans les hôpitaux afin de réduire les coûts

OUI à la proposition du Conseil des Etats rendant possible de renoncer à la notice d'emballage pour tous les médicaments utilisés exclusivement par des professionnels de la santé et dont l'emballage est muni d'un code QR.

22.3713 (CE) Mo. Asseoir et approfondir notre collaboration avec Taïwan dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et de la culture

NON à cette motion. La Suisse ne reconnaît pas Taïwan comme un Etat indépendant. Elle n'entretient donc pas de relations officielles et n'a pas conclu d'accords bilatéraux avec ce pays. Un tel accord n'apporte aucune valeur ajoutée, puisque la coopération peut déjà se développer sur la base des principes existants.

24.032 (CN) Accord de libre-échange entre les États de l'AELE et la République de Moldavie. Approbation

OUI à l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République de Moldavie. En tant que représentante d'entreprises exportatrices, scienceindustries soutient pleinement la stratégie du Conseil fédéral visant à élargir constamment le réseau existant d'accords de libre-échange par de nouveaux accords.

24.022 (CN) Stratégie de politique extérieure 2024-2027

OUI à la stratégie 2024-2027. En tant qu'industrie fortement intégrée dans les chaînes d'approvisionnement internationales, scienceindustries juge indispensable de clarifier les questions encore ouvertes dans les relations avec l'UE. Les autres priorités importantes dans ce cadre sont la promotion de la sécurité et de la paix, la garantie de la prospérité en Suisse grâce au renforcement de la compétitivité et à des conditions-cadres optimales, ainsi que la durabilité. Il faut éviter de faire cavalier seul en matière de réglementation (*swiss finish*). Nous estimons l'approche multilatérale plus efficace pour garantir un terrain d'égalité (level-playing-field).

23.4321 (CN) Mo. Modernisation des relations économiques entre la Suisse et la République de Corée

OUI à la motion. La modernisation de l'ALE AELE-Corée du Sud est une nécessité si l'on veut éviter que les fournisseurs suisses ne soient discriminés sur le marché sud-coréen par rapport à leurs concurrents de pays tiers. scienceindustries soutient les efforts du Conseil fédéral visant à poursuivre les discussions avec la Corée du Sud sur ce thème. Il faut toutefois veiller à ce que les adaptations n'aient pas d'influence négative sur l'utilisation des accords de libre-échange.

23.086 (CN) Loi fédérale sur l'examen des investissements étrangers

NON à cette loi. scienceindustries partage l'avis du Conseil fédéral selon lequel le rapport coûts/avantages d'un examen des investissements est défavorable et qui souligne que le dispositif réglementaire actuel de la Confédération et des cantons est suffisant. Un pays qui se veut crédible quand il exige de la part de ses partenaires l'ouverture des marchés aux investissements directs ne peut pas s'autoriser à mettre en place un contrôle étatique des investissements sur son propre marché. Pour une petite économie hautement spécialisée comme la Suisse, l'intégration dans les chaînes de création de valeur et les réseaux de connaissances internationaux est essentielle. Dans les domaines du matériel de guerre et des biens à double usage, la législation actuelle garantit déjà que ni les biens ni le savoir-faire correspondant (transfert de technologie) ne peuvent être exportés à l'étranger sans contrôle.

23.306, 23.316, 23.323, et 23.324 (CN) Initiatives cantonales. Pour la réintégration de la Suisse au programme de recherche Horizon Europe

OUI à ces initiatives. La nouvelle association définitive de la Suisse à Horizon Europe dépend des négociations Suisse-UE et de la clarification de questions institutionnelles. L'acceptation des initiatives ne doit cependant pas accroître la pression sur le Conseil fédéral dans les négociations, mais plutôt montrer l'importance d'Horizon Europe pour le site de recherche suisse.

23.072 (CN) Loi sur Movetia

OUI au message. scienceindustries soutient l'idée de transformer l'agence nationale Movetia en un établissement de droit public de la Confédération. A cet égard, des éléments importants sont l'implication des partenaires de la Confédération dans le pilotage stratégique, ainsi qu'une mise en œuvre soucieuse de ménager les ressources.

24.021 (CE) « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la

responsabilité environnementale) ». Initiative populaire

NON à cette initiative. Sur ce point, l'évaluation du Conseil fédéral doit être suivie. L'initiative entraînerait des coûts massifs pour l'économie et la société. Il contient de la rejeter sans contre-projet. La Suisse a déjà adopté des objectifs et des mesures visant à préserver les ressources naturelles. Les entreprises – tout particulièrement celles qui affrontent la concurrence internationale - ont besoin de conditions-cadres compétitives et d'une sécurité juridique et de planification à long terme.

24.031 (év. CE et CN) Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2025-2028

OUI au message FRI. scienceindustries salue l'orientation fondamentale de ce message et se prononce pour une définition stratégique des priorités et des points forts qui tiennent compte de l'état actuel des finances fédérales. Il convient aussi, à l'avenir, d'envisager un mode de flexibilité entre les dépenses liées et les dépenses non liées pour les différents acteurs FRI, afin d'éviter des coupes disproportionnées, touchant par exemple le domaine des EPF.

23.4182 (CE) Mo. Réduire la paperasserie administrative et déréglemter, y compris dans l'administration

OUI à cette motion. Les réglementations et les charges administratives excessives ont également un impact négatif sur les activités des autorités et des entreprises publiques. Ces tigres de papier rendent en outre les professions et les activités peu attrayantes, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche et de la santé.

24.030 (CE) Accord entre la Suisse et le Royaume-Uni en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles ainsi que la délégation de compétence en faveur du Conseil fédéral en matière de traités internationaux. Approbation et mise en œuvre

OUI à cet accord. La reconnaissance internationale des diplômes suisses est un atout important pour l'attractivité des professions suisses. Les accords de reconnaissance mutuelle des diplômes avec des pays ayant des systèmes de formation comparables, comme le Royaume-Uni, sont très utiles.

23.3998 (CE) Mo. Moins de belles paroles et plus d'actes pour lutter contre les organismes envahissants

OUI à la motion. En accord avec les exigences de cette motion, le Conseil fédéral reconnaît la nécessité de contribuer à lutter contre les organismes exotiques envahissants. Il propose une adaptation de l'ordonnance en ce sens. Elle posera les bases d'une utilisation efficace des moyens nécessaires, qu'il s'agisse d'auxiliaires compatibles avec la bio-sécurité ou de biocides et de produits phytosanitaires chimiques. Reste qu'un processus d'autorisation plus efficace et bien ciblé permettrait aussi

d'éviter la propagation ou la perte totale de certaines cultures.

21.3730 (CE) Mo. Marchés agricoles. Observation du marché pour plus de transparence

NON à cette motion. Les fournisseurs de labels privés sont déjà tenus d'assurer la transparence du marché pour leurs produits et leurs marchés, et les producteurs négocient en permanence les prix avec leurs clients, dont font partie les détaillants. Ce n'est pas au Gouvernement qu'il appartient en priorité d'évaluer les questions de prix éventuellement excessifs et de pouvoir de marché ; le Conseil fédéral renvoie à juste titre au Surveillant des prix et, le cas échéant, aux autorités de la concurrence.

23.051 (év. CN/CE) Loi sur l'énergie. Modification (projet de loi pour l'accélération des procédures)

OUI à cet acte accélérateur. Les procédures actuelles de planification, d'autorisation et de recours, les projets peuvent retarder des projets de 20 ans ou plus, raison pour laquelle une optimisation des processus apparaît urgente. Dans l'ensemble, le projet de loi annonce d'importantes mesures d'accélération des procédures dans le domaine des énergies renouvelables. Grâce à la nouvelle procédure cantonale d'approbation des plans et à la limitation des possibilités de recours à deux instances, les autorisations seront vraisemblablement bien plus rapides.

24.017 (CE) Loi sur le transport de marchandises. Révision totale

OUI à la révision totale. Nous soutenons l'encouragement du transfert sur le rail et du transport par wagons complets isolés (TWCI). Le transport de marchandises par wagons isolés fait partie intégrante de nombreuses chaînes logistiques et assure le service de nos voies de raccordement. Un soutien financier temporaire à la modernisation et à la numérisation du TWCI est nécessaire pour assurer son autonomie économique. Mais pour atteindre à l'économicité, il faut aussi des réformes globales et un renforcement de la concurrence. Des mesures doivent être prises pour éviter que le soutien financier ne disparaisse dans d'autres domaines des chemins de fer par le biais d'un subventionnement croisé.

scienceindustries est l'association économique du secteur chimie, pharma et sciences de la vie. Nos 250 entreprises membres forment la plus grande industrie d'exportation (50% du total) et assurent 40% des dépenses privées de recherche en Suisse.

Vos contacts:

Stephan Mumenthaler, directeur

Tél. 044 368 17 20

stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Pia Guggenbühl, Public Affairs & communication

Tél. 044 368 17 44

pia.guggenbuehl@scienceindustries.ch